



## 30 ans - 30 lois

## Première expérimentation nationale de consultation citoyenne par vote électronique

Les étudiants pourront voter du 25 avril au 16 mai

Pour voter, il faut:

- Être majeur/e.

2021.

- Être inscrit/e dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur pour l'année en cours.
- S'inscrire en ligne.

Contact presse : Mai-Loan Roque

01 40 63 81 92 06 86 47 14 68 livrepolitique7@assemblee-nationale.fr

Contact chef de projet : Xavier Dumas 01 40 63 81 20 livrepolitique 1@assemblee-nationale.fr

En Ligne - vote ouvert à tous les étudiants de France du 25 avril au 16 mai 2021

A l'occasion des 30 ans de la Journée du Livre Politique, l'association Lire la Société, l'Assemblée nationale, Vie Publique et l'ONG Electis, organisent une expérimentation de vote électronique de grande envergure. Déployé à l'échelle nationale, le vote électronique repose sur une technologie sécurisée nouvelle génération.

L'ensemble des étudiantes et étudiants de France sont invités à participer à ce projet en tout point novateur.

Les étudiants devront élire la loi de ces 30 dernières années qu'ils jugent la plus importante et la plus marquante.

Ce projet ambitieux a pour objectif de recueillir les voix de plus de 1 000 votants, afin de permettre aux étudiants de peser dans le débat public via une expérience inédite et enrichissante. Les étudiants peuvent aussi devenir ambassadeurs du projet en le diffusant dans leur université, et en participant à la mise en place du scrutin.

Cette expérimentation doit permettre aux élus et aux dirigeants politiques d'ouvrir des débats et des réflexions sur la question du vote électronique et sa possible utilisation future. Un compte-rendu public sera dévoilé le 3 juillet prochain à l'Assemblée nationale lors de la 30ème Journée du Livre Politique et publié dans un livre souvenir. Celui-ci sera édité par La Documentation Française et sera remis au Premier Ministre, à l'ensemble des membres du gouvernement ainsi qu'à l'ensemble des députés.

Toutes les étapes pour VOTER

Tout le projet détaillé sur : www.lirelasociete.com









